



RÈGLEMENT CONCOURS DE NOUVELLES

« Le Chien jaune 2016 »

1. Tout participant au concours de nouvelles Le Chien jaune s'engage à respecter le règlement qui le régit. En cas de non-respect des règles et critères énoncés ci-dessous, le participant sera exclu du concours.

2. La nouvelle devra s'inspirer de **l'affiche du Chien jaune 2016**, dessinée par Cyrille Launais et consultable à partir du 6 février 2016 sur le site internet **www.lechienjaune.fr**

3. Les nouvelles ne devront pas excéder 10 pages, devront porter un titre, contenir les 6 mots suivants : **chien, flic, vingt-deux, voyou, Concarneau, affaire**. Le texte sera rédigé en français et présenté en caractères Times New Roman, taille 12 et interligne double.

4. Le concours prévoit 2 catégories : une catégorie pour les - de 16 ans ; une catégorie pour les + de 16 ans. **Une autorisation parentale est demandée pour les personnes mineures.**

Ne sont pas admis à concourir :

les personnes percevant ou ayant perçu des droits d'auteur ou une rémunération pour des œuvres littéraires

les personnes dont tout ou partie de l'activité professionnelle consiste à écrire des œuvres de fiction (artistes qui écrivent leurs spectacles, par exemple)

les membres du jury

5. Afin que soit préservé **le strict anonymat des participants** jusqu'au choix des lauréats, une page de garde précisant les coordonnées et la catégorie de l'auteur devra préciser le texte. Cette page de garde et le texte seront marqués et séparés par une personne extérieure au jury.

6. La date limite des envois est fixée au 14 mai 2016 (le cachet de la poste faisant foi). Les textes peuvent être expédiés ou déposés à la bibliothèque de Concarneau et à la médiathèque de Fouesnant.

En version papier à Bibliothèque municipale – Concours de nouvelles – Place de l'Hôtel-de-ville – 29 900 Concarneau **ou** à Médiathèque l'Archipel – Concours de nouvelles – 1, rue des Iles – 29 170 Fouesnant.

En version numérique à bibliotheque@concarneau.fr **ou** à rachael.marrec@ville-fouesnant.fr

7. Le jury est composé comme suit : un membre de l'association Le Chien jaune, quatre bibliothécaires (Concarneau, Fouesnant), et un lecteur ; il sera présidé par l'auteur Sandra Martineau. A l'issue du concours, le jury se réunira pour distinguer les meilleures nouvelles.

8. Les gagnants et les dix premiers sélectionnés seront personnellement informés. Les autres participants seront avisés des résultats uniquement s'ils en ont exprimé le souhait et s'ils ont joint une enveloppe timbrée libellée à leur adresse ou s'ils ont indiqué une adresse électronique. Aucune nouvelle ne sera renvoyée.

9. La remise des prix aura lieu le vendredi 22 juillet 2016, au cours de l'inauguration du festival du Chien jaune. 3 prix maximum par catégorie seront décernés. Les prix seront dotés par la Ville de Concarneau, la médiathèque L'Archipel de Fouesnant, la librairie Le livre et la plume, l'Espace culturel Leclercq Concarneau, radio Harmonie et l'association Le Chien jaune. Les nouvelles primées seront publiées sur les sites : www.lechienjaune.fr, www.bibliotheque-municipale.concarneau.fr, archipel-fouesnant.fr/mediatheque. Elles seront également enregistrées sur livre audio par la Bibliothèque sonore de Quimper et du Finistère. Aucuns droits d'auteur ne seront versés pour la publication de ses nouvelles.

10. Le jury est souverain pour trancher et prendre toutes les mesures qui pourraient s'imposer, notamment concernant la qualité d'« amateur » des candidats.

Toute question concernant le concours est à adresser par courriel à **contact@lechienjaune.fr** ou à **bibliotheque@concarneau.fr**